

# Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence



## École Saint-Gérard

26-04-2018

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le 29 mai 2018. Un dépliant qui résume le plan de lutte de l'école est disponible sur le site internet et vous pouvez trouver la version intégrale du plan de lutte sur notre site Internet ( [www.csmb.qc.ca/saint-](http://www.csmb.qc.ca/saint-gerard)



### Actions réalisées en 2017-2018 :

- Surveillance accrue au comptoir de prêt et aux récréations;
- Surveillance supplémentaire à la sortie des classes à 15 h;
- Ateliers d'habiletés sociales avec la TES;
- Ateliers sur l'anxiété avec la psychoéducatrice et la psychologue;
- Ateliers «Gang de Choix» 5e et 6e année (psychoéducatrice et policiers);
- La caravane de la tolérance (4e année);
- Dépliant plan de lutte déposé sur le site Internet;
- Maintien de la surveillance à l'arrivée et à la sortie du côté de la cour;
- Ateliers des policiers socio-comm. (cyberintimidation, etc.);
- Formation à tous les enseignants portant sur la gestion efficace des comportements;
- Le Parlement (comité d'élèves);
- Rassemblements mensuels par cycle (souligner les bons coups + informations);
- Révision du code de vie CSMB et plans de leçons;
- Présentation au personnel de Vers le pacifique et implantation au préscolaire;
- Pièce de théâtre sur l'intimidation Piperni;
- AMCAL;
- Encadrement basé sur le SCP;
- Révision horaire pluie lors des récrés;
- F4 + récrés actives (diminuer les conflits en occupant les jeunes); Programme SPE.

Impacts de nos actions : Les actions entreprises font qu'il y a moins de billets harmonie

### Actions prévues pour 2018-2019 :

- Poursuite des activités de cette année;
- Déterminer des zones de jeux par cycle dans la cour et le parc-école;
- Refaire le lignage dans la cour;
- Établir les règlements concernant l'utilisation des modules et des aires de jeux et les afficher;
- Retirer la poutre qui bascule et les barres de métal;

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 85.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83.1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.



### Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

### Intimidation